



**VINCENT JOHANET**

Rédacteur en Chef  
de L'Eau, l'Industrie,  
les Nuisances

## Perturbateurs endocriniens : passer du volontarisme à l'ambition

Un nouveau rapport<sup>1</sup> publié par l'ONG « Générations futures » quantifie de façon précise la présence de pesticides suspects d'être des perturbateurs endocriniens (PE) dans les eaux de surface en France. Rappelons que les PE sont des substances susceptibles d'interférer avec le système hormonal qui peuvent avoir des effets négatifs sur la croissance, la fertilité, le comportement, et être à l'origine de certains cancers. On les retrouve dans un grand nombre de produits de consommation courante tels que les détergents, les plastiques, les cosmétiques, les textiles et... certains pesticides.

Le rapport de « Générations futures » repose sur les données officielles des agences de l'eau regroupées dans la base de données Naiades<sup>2</sup> qui met à la disposition du public des données (paramètres physiques, concentrations de substances chimiques, espèces, hydromorphologie...) sur les eaux de surface en France. Établi à la fin de l'année 2018, il porte sur des données collectées en 2015, de manière à respecter une certaine homogénéité de traitement sur l'ensemble du territoire.

Que dit, en substance, ce rapport ?

Que, en moyenne, plus de 41 substances actives de pesticides ou de métabolites supposés PE sont présents dans les cours d'eau. Que les trois substances qui arrivent le plus fréquemment en tête sont le glyphosate (37 départements), l'atrazine (30 départements) et le métolachlore (15 départements) qui sont des résidus d'herbicides et d'insecticides et dont les deux derniers sont interdits depuis plus de 15 ans...

Une série de cartes montre par ailleurs que le nombre de substances actives ou métabolites supposés PE est très variable selon les départements : une dizaine de substances actives ont été décelées en Corse, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Ariège, Lozère ou Creuse mais jusqu'à 90 dans le Calvados, la Manche ou la Seine-Maritime.

Les différences de seuils de détection et de quantification utilisés dans les analyses et l'absence d'uniformisation des pratiques analytiques doivent certes conduire à interpréter avec prudence les comparaisons entre les différents départements.

Mais ce rapport met néanmoins en exergue la présence persistante de résidus de nombreux

pesticides suspectés d'être des perturbateurs endocriniens dans les eaux de surface.

Il conduit logiquement à s'interroger sur la pertinence de la démarche de la France en la matière.

On sait que notre pays a adopté une démarche plutôt volontariste en élaborant, dès 2014, une première Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens (SNPE1). On sait aussi qu'elle se montre très active sur le sujet au sein de l'Union européenne.

Les données publiées par « Générations futures », dont il faut rappeler qu'elles portent sur l'année 2015, ne peuvent pas permettre de conclure à l'inefficacité d'une stratégie à peine définie quelques mois auparavant.

Mais elles montrent qu'il faut passer à une vitesse supérieure.

En février 2018, le Gouvernement a annoncé la publication d'une deuxième stratégie pour la période 2019-2022. Elle prévoit d'établir, d'ici 2021, une liste de substances suspectes, elle renforce la surveillance de l'environnement et promeut un certain nombre de mesures de sensibilisation, de formation, et de renforcement de la connaissance.

Mais la prise en compte de l'alimentation comme source d'exposition aux PE demeure insuffisante, et la substitution, dans les produits de consommation courante, des PE par d'autres substances ne reste soumise qu'à des engagements volontaires de la part des industriels.

A juste titre, la France a choisi d'inscrire son action au niveau européen. Mais il ne faudrait pas que notre gestion du risque PE soit bridée par les procédures communautaires et qu'elle conduise à différer, voire à renoncer trop longtemps, à des mesures véritablement protectrices, du fait de positions très clivées de certains autres États membres.

1: <https://www.generations-futures.fr>

2: <http://naiades.eaufrance.fr/>